



Étudier et réussir en Auvergne-Rhône-Alpes

OCTOBRE 2019

—
SYNTHÈSE
—

Question

De l'accès à l'enseignement supérieur jusqu'à l'emploi, quels parcours de réussite et de professionnalisation pour les étudiants de notre région ?

Contexte

L'enseignement supérieur et la recherche connaissent actuellement dans notre pays un développement et une transformation sans précédent. La région Auvergne-Rhône-Alpes accueille désormais près de 350 000 étudiants, dans un contexte socio-économique riche et dynamique. Les étudiants, le lien au monde socio-économique et aux territoires, sont dans ce contexte au centre des enjeux politiques de la région traduits dans le SRESRI (Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation) adopté en 2017. Pour le CESER, qui contribue par ses avis à cette politique régionale, la question de l'équilibre territo-

rial, fil conducteur des travaux de ce mandat, est un enjeu au cœur de l'actualité, à replacer dans le contexte de ce déploiement de l'enseignement supérieur.

L'ambition de la présente contribution est de focaliser le regard sur les parcours de l'étudiant, et les conditions de sa réussite tout au long de la vie, alors même que de l'orientation à l'insertion, de nouvelles attentes et de nouveaux modèles de parcours apparaissent, remettant en question la vision linéaire très ancrée dans nos modèles éducatifs.

Durant les travaux préparatoires de cette contribution, la mobilité régionale parmi l'ensemble de l'offre d'enseignement supérieur dans notre région s'est révélée être à la fois un constat et un enjeu, qui ont été confirmés par l'étude co-réalisée par le CESER et l'INSEE en avril 2019 sur la mobilité des néo-bacheliers en Auvergne-Rhône-Alpes. Pour ces raisons, le CESER a décidé

d'observer les conditions d'études et de réussite des étudiants en Auvergne-Rhône-Alpes, et d'établir quelques recommandations pour consolider les chances de réussite de tout un chacun.

Objectif

Le CESER s'est fixé pour objectifs :

- D'étudier les conditions de réussite et de professionnalisation dont bénéficient les étudiants dans notre région, tout au long de leur parcours d'études : de l'accès à l'enseignement supérieur jusqu'à l'emploi.
- D'identifier les moyens et les leviers de la Région pour améliorer les conditions de réussite et de professionnalisation des étudiants sur son territoire, dans un double objectif d'accès à l'enseignement supérieur plus équitable et de développement socio-économique plus équilibré.





Démarche

L'orientation, l'accès aux études, le parcours d'études et les relations études-monde professionnel, sont les quatre axes de travail choisis par le CESER. Dans une région très bien dotée en matière d'offre de formation et d'emploi, dont l'excellence universitaire est reconnue, il paraît important de se pencher sur quelques difficultés persistantes: inégalités de réussite selon le territoire d'origine, difficultés de recrutement pour les entreprises dans certaines filières, décrochage universitaire...

Le choix de ces quatre axes repose sur l'idée de prendre en compte l'itinéraire de l'étudiant dans son ensemble : de l'orientation, définie comme « un processus continu d'élaboration et de réalisation du projet personnel de formation et d'insertion sociale et professionnelle que tout individu mène en fonction de ses aspirations et de ses capacités », jusqu'à l'entrée dans la vie professionnelle. Ces parcours reposent sur une imbrication étroite entre parcours d'études et parcours professionnel.

Les principales conclusions de l'étude INSEE-CESER sur la mobilité des néo-bacheliers de la région constituent un socle de données fondamental dans ce travail.

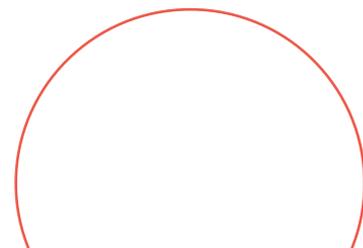
Les préconisations du CESER

Créer un Centre régional des compétences et des métiers, et mieux accompagner l'étudiant

Le CESER préconise que la Région impulse en partenariat avec les acteurs académiques, les établissements et les collectivités locales, la création et le déploiement d'un Centre régional des compétences et des métiers. Les constats de ce rapport montrent une double nécessité pour répondre au besoin d'assurer l'équité territoriale en donnant à tout étudiant sa chance de réussir :

- formaliser à l'échelle des décideurs académiques, territoriaux et économiques, un cercle permanent de réflexion, de prospective, et de coordination des projets en matière d'accompagnement et de réussite étudiante,
- déployer des services d'accompagnement de l'étudiant harmonisés et coordonnés, accessibles en tout espace universitaire de la région.

L'existence de ce Centre régional des compétences et des métiers ne nécessiterait pas d'imaginer des espaces nouveaux dans les sites universitaires. Il pourrait assurer la coordination de l'enseignement supérieur en Auvergne-Rhône-Alpes par une mise en réseau des pôles universitaires et des services existants, une structuration coordonnée des décideurs, et la création de services lorsqu'ils n'existent pas.



Quatre axes

Axe 1

Structurer une présentation globale et exhaustive de l'offre de formation au niveau régional



1

► *Préconisation 1*

Renforcer le système d'information et d'orientation pour faciliter les parcours

Axe 2

Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur



2

► *Préconisation 2*

Organiser la continuité entre le secondaire et le supérieur

Axe 3

Accompagner la réussite, soutenir et valoriser la flexibilisation de l'offre, la personnalisation des parcours, les réorientations



3

► *Préconisation 3*

Améliorer les conditions de réussite en cycle de licence



4

► *Préconisation 4*

Améliorer les conditions de santé des étudiants

Axe 4

Renforcer les liens enseignement supérieur/filières métiers



5

► *Préconisation 5*

Faire du développement de la formation tout au long de la vie un levier de réussite



6

► *Préconisation 6*

Anticiper et prévoir les mutations : massification du supérieur, évolution des métiers et des technologies, transition environnementale...



Avec près de 350 000 étudiants, l'enseignement supérieur et la recherche constituent des enjeux essentiels pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les nouvelles générations d'étudiants aspirent désormais à des parcours plus diversifiés, moins normés et plus efficaces pour conduire à l'activité professionnelle.

Pour y répondre, les établissements d'enseignement supérieur de notre région se montrent particulièrement dynamiques et innovants. Ces initiatives restent néanmoins insuffisamment identifiées pour l'étudiant de la Région et sa famille, et restent trop peu lisibles et coordonnées à l'échelle régionale.

Pour le CESER, la Région doit aujourd'hui s'emparer de ces initiatives et impulser une politique régionale pour l'étudiant, permettant de garantir des conditions de vie et de réussite à tous. Les moyens d'un accompagnement renforcé et harmonisé des parcours étudiants, à même de garantir les mêmes chances de réussite à l'ensemble des jeunes de la région doivent être mis en place. Dans ce cadre, la santé étudiante doit faire l'objet d'une action volontariste.

C'est en accompagnant les établissements d'enseignement supérieur dans l'anticipation des grandes mutations technologiques et sociétales, en fluidifiant les approches disciplinaires à l'échelle de son territoire que la Région pourrait y prendre part.

La proposition de création d'un Centre régional des compétences et des métiers, tête de réseau de la coordination territoriale pour l'orientation et le parcours d'études et d'insertion des étudiants en Auvergne-Rhône-Alpes, constitue en réponse le point clé de ce rapport. A la suite de la mise en œuvre des politiques de site initiées par l'Etat, cet outil inter-sites permettrait à la Région d'impulser dès 2020 une nouvelle phase de collaboration entre les sites universitaires.

Un tel projet, fondé sur le parcours étudiant et le service à l'étudiant in fine, ouvre de nombreuses perspectives complémentaires : déplacements, logement, handicap, salariat étudiant, genre et parité, usages numériques...

Téléchargez l'avis sur ceser.auvergnerhonealpes.fr

CESER AUVERGNE - RHÔNE-ALPES / LYON

8 rue Paul Montrochet - CS 90051 - 69285 Lyon cedex 02
T. 04 26 73 49 73 - F. 04 26 73 51 98

CESER AUVERGNE - RHÔNE-ALPES / CLERMONT-FERRAND

59 Bd Léon Jouhaux - CS 90706 - 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
T. 04.73.29.45.29 - F. 04.73.29.45.20